

■ **Kerimi - Construction**, à Neuchâtel, CH-645-4098969-9, maçonnerie, transformation et travaux spéciaux du bâtiment et génie civil. (FOSC du 06.09.2006, p. 9). Par ordonnance du 27.09.2006, le Tribunal civil du district de Neuchâtel à prononcé la clôture de la faillite, faute d'actif, du titulaire. Toutefois, l'exploitation se poursuivant, l'entreprise reste inscrite au registre du commerce.